



La **Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes** et l'**Agence régionale de santé Rhône-Alpes**

lancent un

appel à projet

«

Démocratie sanitaire

»

Le 27 mai 2013, la Ministre des affaires sociales et de la santé annonçait l'abondement des Fonds d'intervention régionaux (FIR) dans chaque région, pour un montant global de 5 millions d'euros consacrés à la démocratie sanitaire (188 000 euros par région).

Christophe JACQUINET, directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes et Bernadette DEVICTOR, présidente de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes ont alors convenu : d'organiser un appel à projets sur les thèmes inscrits dans le communiqué de la Ministre « Actions de recueil des besoins des acteurs de santé, organisation de débats publics, actions de formation de représentants des usagers » adressé à toutes les associations d'usagers agréées et présentes en région, ainsi qu'aux présidents de conférence de territoire pour réponse avant le 9 juillet 2013 ; de confier à la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie l'analyse des projets déposés et la formulation d'un avis en tenant compte des critères définis en commun (cf. communiqué de presse de la Ministre sur les crédits, appel à projets mis en ligne sur le site de l'ARS, grille de critères pour la sélection des projets).

L'agence régionale de santé a reçu 16 dossiers :

La démocratie sanitaire confortée en Rhône-Alpes

Écrit par ARS Rhône-Alpes

Samedi, 07 Septembre 2013 12:54 -

- 7 dossiers n'ont pas pu être retenus dans le cadre de cet appel à projets : 6 ne répondaient pas aux critères de sélection, 1 est arrivé hors délai.

- 9 dossiers ont été acceptés :

1. projet « enquête aide aux aidants », porté par l'association départementale des amis et parents de personnes handicapées mentales (ADAPEI) de la Loire;

2. projet : « devenir « acteur citoyen » du système de santé », porté par l'association française des scléroses en plaque (A.F.S.E.P.);

3. projet : « conférence/débat participative sur la prise en charge des personnes concernées avec le VIH/SIDA et les hépatites » porté par AIDES Lutte contre le SIDA;

4. projet « promouvoir et former les représentants du collectif Drôme handicap », porté par le collectif Drôme Handicap (APAJH de la Drôme);

5. projet expérimental « réseau de pairs-accompagnateurs pour personnes nouvellement handicapées » porté par l'association des paralysés de France (APF);

6. projets : « université des usagers » et « les usagers construisent leurs parcours de santé (pour son volet recherche) », portés par le collectif inter associatif sur la santé en Rhône-Alpes (CISS-RA) ;

La démocratie sanitaire confortée en Rhône-Alpes

Écrit par ARS Rhône-Alpes

Samedi, 07 Septembre 2013 12:54 -

7. projet « un pôle ressources pour le décroisement des secteurs (médico-social, sanitaire, domicile) au service de fluidité du parcours de vie et de santé des personnes en situation de handicap porté par HanDrôme Service ;

8. projet : « l'accès aux soins des personnes en situation de précarité : comment favoriser une rencontre constructive et durable avec les personnes soignants ? » porté par la mission régionale d'information sur l'exclusion (MRIE)

9. projet : « lutter contre la douleur de tous les patients algiques », porté par l'association Phénix greffés digestifs en partenariat avec l'association d'aide et de prévention pour les maladies rénales (AAPMR), la fédération des transplantés isérois (FTI), SOS Hépatites Rhône-Alpes.

Le budget de l'ensemble des projets retenus s'élève à 159 423 euros.

La CRSA Rhône-Alpes a proposé que la somme restante (28 577 €) soit réservée prioritairement à l'axe 3 pour l'organisation des débats publics.

Elle organise ainsi un débat public sur le thème « Ca déborde aux urgences ! Que pouvons-nous faire ? ». Ce débat public se tiendra le 9 décembre 2013 dans les locaux de l'ENS, à Lyon

Les 5 conférences de territoire peuvent également proposer des débats publics d'ici la fin de l'année.

Une dynamique à consolider

La CRSA a constaté que l'appel à projets a suscité une vraie dynamique, mais avec une inégale répartition entre les secteurs associatifs (davantage de projets autour du handicap, moins autour des pathologies ou dans le domaine social) et une inégale répartition géographique (forte présence du territoire Sud).

Les membres de la CRSA souhaitent que :

- les conclusions des études sur les attentes des usagers financées dans le cadre de cet appel à projets soient rendues accessibles à tous ;
- les actions engagées (formations, débats publics) donnent lieu à évaluations (nombre de personnes touchées, qualité...).

Christophe JACQUINET, directeur général de l'ARS Rhône-Alpes a suivi l'avis de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie et a décidé d'accorder aux projets retenus les sommes proposées.